

AGENCE DE RÉGLEMENTATION DE LA LUTTE ANTIPARASITAIRE

EXIGENCES CONCERNANT LES DONNÉES SUR

LA CATÉGORIE D'UTILISATION (CU n° 6) : Plantes non vivrières cultivées en serres - PC

Code de données	Titre	Données requises	Conditions	Numéro du volume et pages
0	Index	R		
1	Étiquette	R		
3	Renseignements exigés sur les caractéristiques chimiques pour l'homologation d'un concentré de fabrication (CF) ou d'une préparation commerciale (PC) formulés à partir de matières actives de qualité technique (MAQT) ou de produits du système intégré (PSI) homologués.			
3.1	Identification du produit			
3.1.1	Nom et adresse commerciale du demandeur	R		
3.1.2	Nom et adresse de l'usine de formulation	R		
3.1.3	Nom commercial	R		
3.1.4	Autres noms	R		
3.2	Procédé de formulation			
3.2.1	Description des matières brutes	R		
3.2.2	Description du procédé de formulation	R		
3.2.3	Exposé sur la formation d'impuretés de nature toxique	RC	Si applicable	
3.3	Spécifications			
3.3.1	Établissement des valeurs limites certifiées	R		
3.3.2	Formule des spécifications du produit	R		
3.4	Analyse du produit			
3.4.1	Méthode d'analyse utilisée pour vérifier le respect de la réglementation	R		
3.4.2	Impuretés d'importance toxicologique	RC	Si applicable	
3.5	Propriétés chimiques et physiques			
3.5.1	Couleur	RC	Requises pour les concentrés de fabrication seulement	
3.5.2	État physique	R		
3.5.3	Odeur	RC	Requises pour les concentrés de fabrication seulement	
3.5.4	Type de formulation	R		
3.5.5	Matériaux constitutifs et description du contenant	R		
3.5.6	Densité ou masse volumique	R		
3.5.7	pH	R		
3.5.8	Action oxydante ou réductrice (incompatibilité chimique)	R		
3.5.9	Viscosité	R		
3.5.10	Stabilité pendant le stockage	R		
3.5.11	Inflammabilité	R		
3.5.12	Risque d'explosion	R		
3.5.13	Miscibilité	R		

AGENCE DE RÉGLEMENTATION DE LA LUTTE ANTIPARASITAIRE

EXIGENCES CONCERNANT LES DONNÉES SUR

LA CATÉGORIE D'UTILISATION (CU n° 6) : Plantes non vivrières cultivées en serres - PC

Code de données	Titre	Données requises	Conditions	Numéro du volume et pages
3.5.14	Caractéristiques de corrosion	R		
3.5.15	Tension disruptive	R		
3.6	Échantillon(s)	RC	Si requises par l'ARLA	
3.7	Autres études/données/rapports	RC	Si disponibles	
4	Toxicologie			
4.1	Sommaires	R		
4.6	Études de toxicité aiguë - PC			
4.6.1	Toxicité aiguë par voie orale	R		
4.6.2	Toxicité aiguë par voie cutanée	R		
4.6.3	Toxicité aiguë par inhalation	R		
4.6.4	Irritation primaire de l'oeil	R		
4.6.5	Irritation primaire de la peau	R		
4.6.6	Sensibilisation de la peau	R		
4.6.7	Potentialisation/interaction	RC	Si disponibles	
4.6.8	Autres études de toxicité aiguë	RC	Si disponibles	
4.7	Études à court terme - PC	RC	Selon le profil d'emploi, requis si l'une des composantes de la PC peut augmenter l'absorption des matières actives ou les effets pharmacologiques ou toxiques.	
4.7.1	Études à court terme, toxicité par voie orale (90 jours, rongeurs)	RC	Voir 4.7	
4.7.2	Études à court terme, toxicité par voie orale (90 jours et/ou 12 mois, chiens)	RC	Voir 4.7	
4.7.3	Études à court terme, toxicité par voie cutanée (90 jours)	RC	Voir 4.7	
4.7.4	Études à court terme, toxicité par voie cutanée (21/28 jours)	RC	Voir 4.7	
4.7.5	Études à court terme, toxicité par inhalation (21/28 jours)	RC	Voir 4.7	
4.7.6	Études à court terme, toxicité par inhalation (90 jours)	RC	Voir 4.7	
4.7.7	Autres études spéciales	RC	Voir 4.7	
4.8	Autres études/données/rapports	RC	Si disponibles	
5	Exposition professionnelle et (ou) occasionnelle			
5.1	Sommaires	R		
5.2	Description/scénario d'utilisation (traitement et post-traitement)	R		
5.3	Évaluation à partir de la Base des données sur l'exposition des manipulateurs de pesticides (BDEMP) (ou d'autres bases de données)	R	L'un de 5.3, 5.4 ou 5.5 est requis.	

AGENCE DE RÉGLEMENTATION DE LA LUTTE ANTIPARASITAIRE

EXIGENCES CONCERNANT LES DONNÉES SUR

LA CATÉGORIE D'UTILISATION (CU n° 6) : Plantes non vivrières cultivées en serres - PC

Code de données	Titre	Données requises	Conditions	Numéro du volume et pages
5.4	Préposés au mélange, au transvasage ou à l'application - données sur la dosimétrie passive	R	Voir 5.3	
5.5	Préposés au mélange, au transvasage ou à l'application - données sur la surveillance biologique	R	Voir 5.3	
5.6	Post-traitement - données sur la dosimétrie passive	RC	5.6 ou 5.7 peut être requis s'il y a un risque d'exposition post-traitement.	
5.7	Post-traitement - données sur la surveillance biologique	RC	Voir 5.6	
5.8	Absorption cutanée	RC	Requises si la marge de sécurité n'est pas suffisante.	
5.9	Résidus mobiles (feuilles, sol et surface)	RC	Requises s'il y a risque d'exposition post-traitement ou s'il faut déterminer un délai pour le retour au champ.	
5.11	Données sur la pénétration à travers les gants et les vêtements	RC	Peuvent être requises afin de réduire le risque ou si la marge de sécurité est insuffisante.	
5.13	Étude sur la résistance de l'emballage	RC	Requises si l'emballage est hydrosoluble.	
5.14	Autres études/données/rapports	RC	Si disponibles	
8	Comportement et devenir des produits chimiques dans l'environnement			
8.1	Sommaires	R		
8.2	Études en laboratoire			
8.2.3	Études de transformation en laboratoire			
8.2.3.1	Sommaire	R		
8.2.3.6	Études spéciales liées au profil d'utilisation ou à la formulation	RC		
8.2.4	Études de mobilité au laboratoire			
8.2.4.1	Sommaire	R		
8.2.4.6	Études spéciales liées au profil d'utilisation ou à la formulation	RC		
8.3	Études de dissipation/accumulation dans les champs [à petite ou à grande échelle]			
8.3.1	Sommaire	RC		
8.3.2	Terrestres			
8.3.2.1	Canada	RC		
8.3.2.2	Nord des États-Unis	RC	Peuvent remplacer certaines études canadiennes, si elles sont requises	
8.3.4	Études spéciales liées à l'utilisation prévue	RC	Fondées sur les préoccupations suscitées par d'autres études	

AGENCE DE RÉGLEMENTATION DE LA LUTTE ANTIPARASITAIRE

EXIGENCES CONCERNANT LES DONNÉES SUR

LA CATÉGORIE D'UTILISATION (CU n° 6) : Plantes non vivrières cultivées en serres - PC

Code de données	Titre	Données requises	Conditions	Numéro du volume et pages
8.4	Entreposage, élimination et décontamination (MAQT et PC)			
8.4.1	Sommaire	R		
8.5	Autres études sur le devenir dans l'environnement (MAQT et PC)			
8.5.1	Sommaire	RC	Fondées sur les préoccupations suscitées par les résultats d'autres études	
8.6	Autres études/données/rapports	RC	Si disponibles	
9	Écotoxicité			
9.1	Sommaire	RC	S'il y a risque d'exposition	
9.2	Invertébrés terrestres non visés			
9.2.1	Sommaires	RC	S'il y a risque d'exposition	
9.3	Invertébrés d'eau douce non visés			
9.3.1	Sommaire	RC	S'il y a risque d'exposition en eau douce	
9.4	Invertébrés marins non visés			
9.4.1	Sommaire	RC	S'il y a risque d'exposition estuarienne/marine.	
9.5	Poisson			
9.5.1	Sommaires	RC	S'il y a risque d'exposition	
9.7	Mammifères à l'état sauvage			
9.7.1	Sommaire	RC	Selon les préoccupations suscitées par les résultats d'autres études	
9.7.2	Études au champ	RC	Voir 9.7.1	
9.8	Végétaux non visés			
9.8.1	Sommaire	RC	S'il y a risque d'exposition	
9.9	Autres études/données/rapports	RC	Si disponibles	
10	Valeur (applicable à chaque combinaison d'organisme nuisible/site ou hôte)			
10.1	Sommaires	R		
10.2	Études sur l'efficacité			
10.2.1	Mode d'action	R		
10.2.2	Description du problème causé par l'organisme nuisible	R		
10.2.3	Essais sur l'efficacité			
10.2.3.1	Sommaires	R		
10.2.3.2	Efficacité : essais en laboratoire et en chambre de culture	RC	L'un de 10.2.3.2 ou de 10.2.3.4 est requis ou les deux	
10.2.3.3	Efficacité : essais à petite échelle (champ, serre)	R		
10.2.3.4	Efficacité : essais à l'échelle réelle	RC	Voir 10.2.3.2	
10.3	Effets nocifs sur le site traité			

AGENCE DE RÉGLEMENTATION DE LA LUTTE ANTIPARASITAIRE

EXIGENCES CONCERNANT LES DONNÉES SUR

LA CATÉGORIE D'UTILISATION (CU n° 6) : Plantes non vivrières cultivées en serres - PC

Code de données	Titre	Données requises	Conditions	Numéro du volume et pages
10.3.1	Sommaires			
10.3.2	Effets nocifs sans incidence sur la sécurité (p. ex culture, site traité [décoloration, corrosion], etc.)			
10.3.3	Dommages causés aux cultures de la rotation	RC		
10.4	Données économiques	RC	Si pertinente à la perte de rendement ou à la qualité de la culture.	
10.5	Durabilité			
10.5.1	Étude des diverses possibilités (chimiques et non chimiques)	R		
10.5.2	Compatibilité avec les pratiques de lutte actuelles, y compris la LAI	R		
10.5.3	Gestion de la résistance	R		
10.5.4	Contribution à la réduction des risques	RC		
10.6	Autres études/données/rapports	RC	Si disponibles	
12.5	Examens étrangers			
12.5.3	Exigences d'ordre chimique pour les CF et les PC préparés à partir de MAQT ou de PSI homologués	RC		
12.5.4	Études toxicologiques	RC		
12.5.5	Exposition professionnelle ou occasionnelle	RC		
12.5.8	Études sur le comportement et le devenir des produits chimiques dans l'environnement	RC		
12.5.9	Écotoxicité	RC		
12.5.10	Valeur	RC	Si disponibles	
12.7	Sommaires détaillés des données	R		

15 août 2005